Légion d'honneur : ils sont nés à Réaup-Lisse !

Ils sont tous nés sur la commune de Réaup sur rive de Lisse.

Ils sont fils d'agriculteurs, de domestique, de charpentier, de meunier, de métayer, de gendarme, de charbonnier, de commerçante, voire de propriétaire terrien...

Ils sont quelques-uns à mourir pas, après la fin de la guerre dans les écoles de nos deux communes bien sûrs quelques-uns ne sont associés...

Ils sont décédés à Bruges de la Grande Armée, médecin au ministère des Travaux Publics, occupe le chef d'escadrons dans les Zouaves, maître des requêtes au Conseil d'Etat, professeur de botanique, officier d'artillerie, boulanger et propriétaire, ancien militaire...

Au delà de cette énumération somnolente, tous ont eu des parcours exemplaires au service de la France et des français. Les mentions énoncent dont ils ont fait preuve au cours de leur vie leur ont valu cette distinction prestigieuse de la Légion d'honneur, qui récompense civils comme militaires.

En 1802, le Premier Consul crée la Légion d'honneur, un ordre concernant à la fois civils et militaires. Il a pour but de récompenser les services éminents rendus à la nation et de fidéliser les militaires à la République. Pour Napoléon Bonaparte, *« il faut récompenser les hommes en militaires et civils, en étudiant deux ordres, dans qu'il y a pour Nation »*.

L'Ordre de la Légion d'honneur est devenu un symbole de continuité : deux empereurs, trois rois et vingt-cinq présidents de la République ont été successivement grands maîtres de l'ordre. Depuis 1962, il en est toujours ainsi. L'ordre a été gardé presque intact malgré ses premières transformations. Il a été marqué par le Grand chancelier des son investiture. Les changements de régime n'entraînent pour l'Ordre que des modifications mineures, le remplacement symbolique de la médaillon central du grand collier ou la suppression du serment du nouveau chevalier, par exemple.

La Légion d'honneur est un ordre européenne : elle est présente en certain protocole lors de l'admission d'un nouveau membre, de sa promotion à un grade ou de son élévation à une dignité supérieure : il est décidé par un membre d'un grade égal ou supérieur à celui dignité et ne prend rang dans l'Ordre qu'à la date effective de la remise de cette décoration.

Il existe cinq grades dans l'Ordre :

– 1re grade : chevalier, officier (10 ans), commandeur (5 ans) ;

– 2e grades : grand officier et grand-croix.

Pour participer à la cérémonie de remise, être décoré de la Légion d'honneur est considéré comme l'expression de la reconnaissance de la Nation à ceux qui lui ont rendu des services civils ou militaires éminents.

Il est donc légitime de « faire honneur » à ces de Réaupois et Lissois qui ont si bien représenté nos deux communes, au fil du temps et sur plusieurs continents dans l'ordre chronologique de leurs nominations.

Général de corps d'armée (CR) Serge ESCUDIÉ
Commandeur de la Légion d'honneur,
Conseiller municipal de Réaup Lisse
Président de la Section du Lot et Garonne
de la Légion d'honneur du Lot-et-Garonne

Joseph GAUDE

Joseph GAUDE naît le 11 juillet 1789 à Lisse. Sur l'extrait de naissance des actes de l'état civil de la commune de Lisse, il est écrit qu'il est le fils légitime de Bertrand GAUDE et de Jeanne DUCOUT. Son parrain est Joseph GAUDE et sa marraine Marie LALANNE. L'acte de naissance est signé LAGRANGE, curé de Lisse, et par le père Gaude confirme qu'il ne sait pas écrire. Joseph GAUDE est un jeune soldat, il a donc, le 10 février 1807, il est nommé sous-aide major pour être employé aux hôpitaux militaires de la Grande Armée. Il devient ensuite chirurgien sous-aide major, puis chirurgien aide major.

Trois mois plus tard, le 12 mai 1807, il est confirmé dans cet emploi par le Ministre, directeur général d'administration de la Guerre.

Il participe aux campagnes des années 1807, 1808 et 1809 aux armées de Prusse, de Pologne et d'Autriche. Il est nommé chirurgien aide major le 1er janvier 1810 et, le 1er mai 1811, il est fait chirurgien major. Il est nommé, le 1er août 1811, Officier de la Légion d'honneur (Le 1er août 1811, le Ministre de la Guerre, le comte de Feltre, propose à l'Empereur Napoléon Ier de nommer Joseph GAUDE, chirurgien major, Officier de la Légion d'honneur. Napoléon Ier signe la proposition le 23 août 1811, le 23